



# Soaring Association of Canada / ACVV

## YOUTH BURSARY / BOURSE JEUNESSE



### PROGRAMME DE BOURSES DE VOL À VOILE

Candidats : Les bourses sont réservées à des candidats de moins de 25 ans qui sont étudiants à plein temps.

Fonds disponibles: Cinq cents dollars (\$ 500,) provenant du Club de vol à voile de Québec et cinq cents dollars (\$ 500,) de l'Association de vol à voile du Canada pour un total de mille dollars (\$1 000,) pour chaque bourse attribuée.

Cette bourse doit être utilisée en totalité dans l'année ou elle est consentie. Le bénéficiaire devra couvrir les coûts d'adhésion puisque les bourses doivent s'appliquer strictement aux frais de vols.

Si on suppose une moyenne de vols d'une durée d'une heure, la bourse devrait couvrir plus de 10 à 15 vols. Par la suite, les bénéficiaires devront couvrir leurs frais de vol comme tous les membres. Les bénéficiaires doivent s'impliquer dans la bonne marche du Club en participant aux différentes tâches d'entretien et de fonctionnement journalier du club.

Le CVVQ fournira les services d'instructeurs qualifiés et d'équipements nécessaires à la formation des bénéficiaires.

Cours théoriques : Le CVVQ fournira les « briefings » pré et post vols pour compléter l'entraînement du pilote. La formation théorique complète sera accessible suivant les mêmes procédures que celles qu'utilisent présentement les membres du CVVQ, soit par l'étude personnelle ou par la participation aux cours offerts par les écoles de pilotage de la région de Québec.

Permission parentale : Les parents du bénéficiaire devront donner leur autorisation par écrit pour la participation des bénéficiaires de moins de 21 ans au programme. Les activités de vol se déroulent au CVVQ à Saint-Raymond de Portneuf (de mai à la fin d'octobre) et au camp d'onde du Club à Baie Saint-Paul dans Charlevoix (du début septembre à la fin octobre).

Processus de demande de bourse : Si vous désirez poser votre candidature pour l'obtention d'une des bourses disponibles, vous devrez compléter les étapes suivantes:

1. Remplir le formulaire de demande et le faire signer par un de vos parents, le cas échéant.
2. Nous faire parvenir un texte d'au moins une demie page expliquant pourquoi vous souhaitez voler des planeurs et contribuer aux activités volontaires du Club. Ce document devra également faire état de votre disponibilité pendant la saison de vol commençant en mai et s'étendant jusqu'en octobre.

La demande devra être reçue avant le 31 de mars. Le bureau de direction du CVVQ évaluera les demandes reçues et fera la sélection des candidats retenus et soumettra cette liste à L'ACVV pour décision finale.

Les demandes devront être acheminée par courriel à : [Bruno.begin@conferium.com](mailto:Bruno.begin@conferium.com)  
Toutes les communications en rapport avec ce programme doivent se faire par courriel.

Le Club de vol à voile de Québec est une association sans but lucratif qui fonctionne avec la participation volontaire de ses membres. Le Club existe depuis plus de 60 ans. Tous les instructeurs de vol du Club possèdent un permis émis par Transport Canada. Vous pouvez obtenir plus de détails sur le site Internet du club à [WWW.CVVQ.NET](http://WWW.CVVQ.NET)



**Soaring Association of Canada / ACVV**  
YOUTH BURSARY / BOURSE JEUNESSE



**Applicant / Demandeur**

Name / Nom:

Email / Courriel:

Phone / Tel.:

Address / Adresse:

Birth Date / Date de naissance (YYYY/MM/DD):

Educational Institution / Établissement d'enseignement (if /si applicable) :

**Note:** Applicant must be under the age of 21 or a full time student under the age of 25 and enrolled full time in an educational institution as of January 1st of the year of application.

**Note :** Le demandeur doit avoir ont moins de 21 ans, ou étudiant à temps plein de moins de 25 ans au premier janvier de l'année de la demande.

Briefly describe your soaring goals / Décrivez brièvement vos objectifs de vol à voile :

Date:        /        /        (yyyy / mm / dd);  
demandé(maximum \$499)

Amount Requested / Montant

SAC Club Name / Nom du club de l'ACVV: Club de vol à Voile de Québec

\_\_\_\_\_  
Applicant's signature / Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Parent/Guardian's signature if applicant under 18 /  
Signature du parent/tuteur si le demandeur à moins de  
18 ans

*If this application is approved the above named club agrees to provide funding to the above named applicant in an amount equal to the SAC Youth Bursary [maximum amount \$499 SAC and \$499 Club – all SAC and Club funding to be for flying costs (tows/glider rental etc.) and not for membership/administrative fees]. All funding must be provided within the calendar year that this application is approved by SAC.*

*Si cette demande est approuvée par le club du demandeur qui consent à égaler le montant financé par l'ACVV (un maximum de 499\$ pour l'ACVV et 499\$ pour le club) pour des dépenses en frais de vol (location du planeur et frais de remorquage) et non pour des frais de cotisation ou d'administration. Ce financement lorsqu'approuvé par l'ACVV sera disponible au courant de l'année en cours*

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Club Representative's Name (Please Print)

\_\_\_\_\_  
Position of Club Representative

\_\_\_\_\_  
Club Representative's Signature

----- SAC to Complete this Section -----

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
SAC Representative's Name (Please Print)

Approved Amount or Not Approved : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
SAC Representative's Signature